



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PARIS – 24.10.2023

DÔM FINANCE CRÉE DÔM RÉGÉNÉRATION : SON PREMIER GROUPEMENT FORESTIER D'INVESTISSEMENT ET SON PREMIER FONDS NON-CÔTÉ !

Dôm Finance continue sa diversification avec un produit d'investissement durable, vert et décarboné via l'obtention d'une extension d'agrément AMF.

Dôm Finance, annonce aujourd'hui le lancement d'un nouveau véhicule d'investissement : un GFI (Groupement Forestier d'Investissement) dénommé Dôm Régénération venant compléter sa large gamme de fonds traditionnels (actions, obligations et diversifiés). Il est à noter qu'à ce jour, seulement 7 sociétés de gestion sont agréées par l'AMF dans ce domaine très spécifique.

Ce premier GFI est spécifiquement réservé à une clientèle d'investisseurs professionnels en recherche d'actifs tangibles « verts et décarbonés », décorrélés des marchés financiers traditionnels.

Les GFI (véhicule d'investissement créés par l'AMF fin 2019), calqués sur le model des SCPI, apportent de nombreux avantages aux souscripteurs, par rapport aux simples GFF (Groupement Foncier Forestier) seule solution possible jusqu'alors pour permettre à plusieurs investisseurs l'achat de forêts en commun.

A propos de la gestion de Dôm Régénération

Une des singularités de cette gestion est la mise en place d'un sourcing très élaboré, élément essentiel selon Dôm Finance, permettant la réception de dossiers off market. Un process qui permet de favoriser des acquisitions à une réelle valeur d'expertise pour éviter tant que faire se peut, les appels d'offres souvent synonymes de surcote.

Outre ce type d'éléments économiques, le choix des investissements s'effectuera aussi largement, à travers des dimensions extra-financières, par une prise en compte importante, de notions écologiques, sociétales et de biodiversité. Le territoire français sera largement surpondéré.

Afin d'accroître la qualité d'instruction des dossiers à l'achat, Dôm Finance a créé un comité de réflexion consultatif, dénué de tout conflit d'intérêt avec le fonds. Neuf membres, choisis pour leurs grandes connaissances sylvicoles, agricoles ou juridiques, donneront aux deux gérants, leurs avis sur l'intérêt du nouvel investissement projeté.

La gestion de Dôm Régénération est confiée à Antoine Huguenin et Grégory Olszowy, deux gérants ayant chacun des dizaines d'années d'expériences à leur actif, tant sur les marchés financiers traditionnels que sur les matières premières et bien évidemment dans la gestion de fonds forestiers.

A propos de Dôm Finance

Société de gestion entrepreneuriale née d'une fusion entre Alcis Gestion et Dôm Finance en 2012 a racheté Diamant Bleu en 2019 et pris la majorité de Delta AM en 2021 (spécialisé dans le financement des PME/ETI), dans la continuité de ses développements, Dôm Finance vient d'obtenir de l'AMF un nouvel agrément afin de gérer des actifs forestiers spécifiquement orientés vers une clientèle d'institutionnels.

Avertissement : Ce communiqué de presse est uniquement à destination des investisseurs professionnels au sens de la Directive MIF, en France. Publié par Dôm Finance dont le siège social est situé au 39 rue Mstislav Rostropovitch, 75017 Paris, France. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. La société de gestion de portefeuille Dôm Finance a reçu l'agrément AMF sous le n°GP04000059 le 20 juillet 2004. Les documents légaux peuvent être obtenus sur les sites internet suivants : www.amf-france.org et www.dom-finance.fr

CONTACTS PRESSE

Valentine PRIOU

Responsable communication et relations presse
valentine.priou@dom-finance.fr
06.59.15.70.17

Philippe CHEVRIER

Senior Advisor et Responsable développement GFI
philippe.chevrier@dom-finance.fr
06.08.07.10.55